



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 avril 2021

### **À la veille des examens : situation très alarmante dans la voie professionnelle scolaire**

Alors que la circulation virale est toujours alarmante, les semaines d'enseignement à distance et de vacances n'ont pas été mises à profit pour une réouverture des établissements scolaires dans des conditions de sécurité sanitaire optimum. De plus, les problèmes numériques n'ont toujours pas été totalement résolus en cette première journée de reprise particulière.

Alors que la vaccination de tous les personnels volontaires est une condition indispensable pour maintenir les établissements ouverts, elle est largement chaotique pour les plus de 55 ans et la planification pour les autres agentes et agents de l'Education nationale n'est toujours pas actée.

L'absence d'anticipation du ministère de l'Éducation nationale a conduit à une situation sanitaire critique et à la fermeture des établissements. Néanmoins et suite à la pression de l'intersyndicale CGT, CNT-FDE, SNALC, SNEP-FSU, SNUEP-FSU et SUD-Education certaines mesures ont été prises mais leurs modalités restent à préciser quand d'autres nécessitent des réponses urgentes notamment :

- Les demi-jauges doivent être appréciées au niveau de la classe et non au niveau de l'établissement pour éviter "l'irresponsabilité sanitaire" de certaines directions locales.
- L'application transparente et immédiate de la règle *1 cas positif = fermeture de la classe* dont la mise en œuvre doit relever de la responsabilité de l'établissement.
- Le déploiement des autotests pour les élèves sous la responsabilité de personnels de santé compétents pour cet acte médical et dans des lieux spécifiques dédiés. Cette tâche ne doit en aucun cas incomber aux personnels d'enseignement et d'éducation. Les modalités d'accès doivent être rapidement définies pour les élèves qui seront en PFMP.
- La fourniture gratuite de masques chirurgicaux aux élèves et aux personnels.
- L'accélération de la vaccination pour les collègues volontaires avec un calendrier et des modalités d'accès précis.
- L'équipement des locaux en capteurs de CO2.

Concernant les examens, le ministre Blanquer n'a pas eu un seul mot lors de sa conférence de presse pour les lycéennes et lycéens professionnels ce qui est fortement anxiogène pour eux et les personnels. L'intersyndicale rappelle ses exigences concernant la neutralisation de l'oral du chef-d'œuvre en CAP, des aménagements pour les épreuves ponctuelles terminales et un allègement des CCF.

Un grand plan d'urgence pour la voie professionnelle doit être engagé rapidement. Le ministre doit mener une politique de titularisation des personnels contractuels et de recrutements statutaires en nombre dans tous les métiers (PLP, PsyEN, Personnels administratifs, santé, sociaux et vie scolaire). Il doit aussi anticiper avec les collectivités territoriales les besoins en bâti scolaire. Toutes ces mesures sont indispensables pour répondre aux enjeux d'égalité fortement mis à mal depuis la crise sanitaire et préparer la rentrée 2021 dont la stabilité sanitaire n'est pas acquise.

L'intersyndicale a déposé un préavis de grève pour soutenir les personnels dans leurs actions, démarches et mobilisations afin d'obtenir des conditions sanitaires satisfaisantes et avoir les moyens de mener à bien leurs enseignements et la préparation aux examens.